



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

### AVIS PUBLIC CALENDRIER DES ASSEMBLÉES ORDINAIRES 2022

Conformément aux dispositions de l'art. 320 et 468.28 de la *Loi sur les cités et villes* et de l'article 148.0.1 et 597 du *Code municipal du Québec*, avis est donné par les présentes qu'à l'assemblée ordinaire du 12 novembre 2020, le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu a adopté la résolution numéro CA-2020-11-128 qui établit comme suit le calendrier relativement à la tenue des assemblées ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2022 :

2022		
JOUR	DATE	MOIS
Jeudi	20	JANVIER
Jeudi	10	FÉVRIER
Jeudi	10	MARS
Jeudi	7	AVRIL
Jeudi	12	MAI
Jeudi	9	JUIN
Jeudi	7	JUILLET
Jeudi	11	AOÛT
Jeudi	8	SEPTEMBRE
Jeudi	13	OCTOBRE
Jeudi	10	NOVEMBRE
Jeudi	8	DÉCEMBRE

Toutes les réunions ci-haut mentionnées auront lieu à la salle de conférence, bureau de prévention de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu, située au 480, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Mont-Saint-Hilaire, province de Québec, à 16h30.

Beloeil, le 23 novembre 2021

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA  
Secrétaire-trésorière